



Bulletin municipal

73, rue Principale
C.P. 69, Lac-des-Aigles
(Québec) G0K 1V0
Téléphone : (418) 779-2300

Courriel : tania@lacdesaigles.ca & info@lacdesaigles.ca



Ville de Lac-des-Aigles

Volume 17 - Numéro 4

Décembre 2025



MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

C'est avec une grande fierté mais aussi beaucoup d'humilité que j'entreprends le défi de vous représenter à titre de maire pour les quatre prochaines années.

Conseiller pendant 28 ans, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez toujours témoignée. Je vous promets de rester disponible et à l'écoute de vos préoccupations.

Comme nos revenus sont limités, nous devons d'abord préserver ce que nous avons, ce qui veut dire entretenir les actifs dont nous disposons déjà : nos routes, nos sites et nos bâtiments, sans oublier nos équipements et nos réseaux d'eau et d'égout. C'est là que doit aller l'essentiel de nos ressources.

Pour préparer l'avenir, il faut aussi miser sur quelques projets essentiels à la vitalité de notre communauté comme l'installation d'une tour cellulaire pour de meilleures communications et la réfection du quai pour faciliter l'accès des embarcations. Ce sont là mes priorités.

Le regroupement de Saint-Guy et de l'ancienne municipalité de Lac-des-Aigles pour former la ville qui est désormais la nôtre nous donne de nouveaux leviers et de nouveaux moyens d'action. C'est une occasion que je vous invite à saisir avec moi pour construire une belle ville accueillante et prospère à laquelle nous serons fiers d'appartenir!

*Michel Dubé
Maire de la ville de Lac-des-Aigles*

Prochaines parutions du Bulletin

- Printemps 2026
- Été 2026
- Automne 2026
- Hiver 2026

Date limite de remise des articles

- 12 mars 2026
- 12 juin 2026
- 11 septembre 2026
- 11 décembre 2026

Table des matières

Mot du maire	1
Avis Public	2-3-4
Rapport des élections	5
Budget 2026	6-7
Info municipales	8-9-10
Correspondance	10
Concours de dessin, APEQ	11
Guignolée 2025	12
Info Biblio	13-14
Temple de la renommée Diane Roy	15
Remise de prix 2025	16
Recette, Domaine Carte Blanche	17
Gestion des déchets	18
Tournoi pêche, Drag 2026	19
Dons Volontaires, Nouveau né	20
L'Aire de L'envol	20
Calendrier des événements	21
Horaire des Loisirs, MDJ	21
Horaire Biblio, Horaire Bureau	22
Tarifs Locaux municipaux	23
Conseil et Employé Municipaux	24

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale adjointe de la susdite municipalité, QUE : -

DATE DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE DÉCEMBRE 2025 ET CELLES DE L'ANNÉE 2026 TOUTES AU LAC-DES-AIGLES

Lundi, le 1 décembre 2025 à Lac-des-Aigles

Lundi, le 12 janvier 2026

lundi, le 2 février,

lundi, le 2 mars,

mercredi, le 8 avril,

lundi, le 4 mai,

lundi, le 1^{er} juin,

lundi, le 6 juillet,

mardi, le 11 août, (Après les vacances de la construction)

mardi, le 8 septembre,

lundi, le 5 octobre,

lundi, le 2 novembre,

lundi, le 7 décembre 2026.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale adjointe, conformément à la loi qui régit la municipalité.

DONNÉ à Lac-des-Aigles, ce 13 ième jour du mois de novembre deux mil vingt-cinq.

Francine Beaulieu
Directrice générale adjointe

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE : -
À la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 11 décembre 2026 à 20 h, le règlement suivant a été adopté dont en voici quelques extraits :

RÈGLEMENT NUMÉRO 232-25 DÉCRÉTANT LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, LES TAXES FONCIÈRES SPÉCIALES ET LES TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX AINSI QUE LES MODALITÉS DE PAIEMENT POUR L'ANNÉE 2026

ARTICLE 2 : TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE 2026

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1.09 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2026 conformément au rôle triennal d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2026

ARTICLE 3 : SURTAXES TERRAINS VAGUES

Et la surtaxe sur les terrains vagues desservis à 2.18 pour 2026 (le double de la taxe foncière)

ARTICLE 4 : TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SPÉCIALE

Le taux de la **taxe foncière spéciale** de la Ville « Maison sur le Lac » imposé en vertu du règlement 212-24 est fixé à 0.08 \$ du 100 \$ d'évaluation pour tous les immeubles imposables, construits ou non.

ARTICLE 5: TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SPÉCIALE

Conformément à la résolution **148-25** décrétant l'acquisition d'un nouveau camion par crédit-bail, il est ordonné qu'une **taxe spéciale** soit imposée pour l'année **2026** afin de financer une partie de cette dépense.

Cette taxe spéciale est fixée à **0,06 \$ par 100 \$ d'évaluation** (équivalant à **0,06** du taux de la taxe foncière générale).

ARTICLE 8 : MATIÈRES RÉSIDUELLES

Une taxe dite « Taxe de gestion des matières résiduelles et recyclables », selon les taux fixés annuellement par résolution ou lors de l'adoption du budget, est imposée et prélevée de tout propriétaire d'immeubles pour chaque logement servant d'habitation privée ou de bureau, pour chaque maison de commerce ou immeuble quelconque, situés en la ville de Lac-des-Aigles, lesdites taxes étant ainsi imposées pour couvrir les dépenses de la RIDT pour les matières résiduelles.

Ajout 2026 : Selon le règlement 228-25 relatif à la gestion des matières résiduelles, l'article 9a stipule :

« Pour chaque bac roulant à déchet supplémentaire, l'utilisation d'une vignette spécifique à coller sur le devant du bac sera obligatoire à partir du 1^{er} avril 2026. Un maximum de six (6) bacs roulants à déchets par immeuble est accepté à la collecte ».

Le prix de la vignette pour les bacs à déchet supplémentaires est établi à 150\$ chacune en 2026.

La taxes pour matières résiduelles: En 2025 était à 240\$ par année. **En 2026 sera à 245 \$ par année/unité d'occupation (résidence, chalet, ...). Un commerce correspondant à 1.5 unité d'occupation.**

ARTICLE 9 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le conseil municipal décrète que la taxe foncière et toutes les autres taxes ou compensations seront payables en quatre (4) versements égaux,

- ✓ le premier (1^{er}) versement étant dû trente (30) jours après l'envoi du compte de taxes (envoi qui sera en janvier ou février 2026),
- ✓ le second (2^e) versement soixante-dix (70) jours suivant le premier versement,
- ✓ le troisième (3^e) versement soixante-dix (70) jours suivant le deuxième versement
- ✓ Et le quatrième (4^e) soixante-dix (70) jours suivant le troisième versement,

Pour bénéficier de ce droit, le débiteur doit recevoir un compte de taxes excédant 300,00 \$ pour chaque unité d'évaluation. Le non-paiement d'un versement à son échéance n'entraînera pas l'exigibilité des toutes les échéances. (Article 252 3^e alinéa de la LFM).

Le Règlement 232-25 peut être consulté au bureau municipal.

Donné à Lac-des-Aigles, ce douzième jour du mois de décembre deux mil vingt-cinq.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale adjointe de la susdite ville, QUE : -

- À la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 11 décembre 2005 à 19 h 45, le règlement suivant a été adopté dont en voici quelques extraits :

RÈGLEMENT 231-25

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 231-25 AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2027 À 2029 ET POUR ADOPTER LE BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026

ARTICLE 1 : CHARGES POUR 2025

Total des charges **2 106 544.30\$**

ARTICLE 2 : REVENUS POUR 2025

Total des revenus **2 106 544.30 \$**

ARTICLE 3 : PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations comme suit :

PROJET PLANIFICATION POUR 2025-2027							
PROJET	Type de projet	projet total \$	\$ Mun 2025	2025	2026	2027	TECQ
Salle d'exercise ss église LDA	subvention MRC	60 000 \$	7 000 \$	7 000 \$			
poste d'essence LDA	Subvention MAMH	250 000 \$	60 000 \$	60 000 \$			
Dev Lac bellavence St Guy	TECQ (CAMPING)	50 000 \$	7 500 \$	50 000 \$			50 000 \$
Marais filtrant LDA	Subvention a obtenir	750 000 \$	0 \$	25 000 \$	250 000 \$	500 000 \$	
Economie énergie garage mun LDA	TECQ	350 000 \$			350 000 \$		350 000 \$
Parc municipal St guy	TECQ	50 000 \$		50 000 \$			50 000 \$
salle communautaire st guy	TECQ	130 000 \$		130 000 \$			130 000 \$
Terrain camping LDA (drainage)	TECQ	50 000 \$		50 000 \$	0 \$		50 000 \$
Aqueduc et égout terrain industriel LDA	TECQ	130 000 \$		130 000 \$			130 000 \$
Quai et descente de bateau LDA	TECQ	100 000 \$			100 000 \$		100 000 \$
INFORMATION TOURISTIQUE DS ÉGLISE	TECQ	50 000 \$		50 000 \$			50 000 \$
GARAGE MUN REPARATION ANCIEN ABRIS A SEL	inv autonome tecq seuil	100 000 \$		100 000 \$			
asphalte rue jean rioux	TECQ	75 000 \$			75 000 \$		75 000 \$
Installation génératrice permanente eau potable	TECQ	30 000 \$			0 \$	30 000 \$	30 000 \$
Borne de recharge église	subvention a venir	35 000 \$	10 000 \$	10 000 \$			
LOTISSEMENT RUE DU VALON (INDUSTRIELLE)	MUNICIPALE	5 000 \$	5 000 \$				
RACCORDEMENT RPA AQ ET EGOUT	SUBVENTION A VENIR	40 000 \$	10 000 \$	10 000 \$			
Autre Réparation cour Alain Santerre							
TOTAL		2 261 000 \$	99 500 \$	672 000 \$	775 000 \$	530 000 \$	1 015 000 \$

Le Règlement 231-25 peut être consulté au bureau municipal.

Donné à Lac-des-Aigles, ce quinzième jour du mois de décembre deux mil vingt-cinq.

Francine Beaulieu
Directrice générale adjointe

**RAPPORT TABLEAU ÉLECTIONS % 2025
MUNICIPALES ET À LA PRÉFECTURE DE NOVEMBRE 2025
RÉSULTATS**

Ville de Lac-des-Aigles

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale municipale :

District 1 : 63 électeurs et District 6 : 94 électeurs

Siège	Nom	Proclamé élu le 3 octobre			
Maire	Michel Dubé	X			
Conseillère siège # 2	Lison Bourgoin	X			
Conseillère siège # 3	Chantal Ouellet	X			
Conseiller siège # 4	Luc Sirois	X			
Siège	Nom des candidats	Bulletins de vote valide			
Conseiller siège # 1	Richard Daigneault	21			
	François Labrie	5			
Conseiller siège # 6	Frédéric Dubé	27			
	Marie-Pier Ouellet	41			
Préfecture (Résultat au LDA)	Serge Pelletier	21			
	Jasmin Roy-Rouleau	41			
	%	Bulletins de vote annulés	Bulletins de vote rejetés	Bulletins de vote non- utilisés	Élu au scrutin
	80.77	1	0	73	X
	19.23				
	39.71	2	0	30	
	60.29				X
	33.85	1	4	233	
	66.15				X

Bienvenue à notre nouveau maire et à tous les nouveaux conseillers. Nous vous adressons tous nos vœux de réussite dans vos fonctions et vous remercions pour votre engagement au service de notre communauté.





BUDGET 2026

Lors de la séance du 11 décembre 2025, le conseil municipal de la ville de Lac-des-Aigles a adopté un budget de 2 040 724.75 \$ pour l'exercice financier 2026.

REVENUS 2026

RECETTES DE SOURCES LOCALES

Taxes foncières	606 449.84 \$
Taxe spéciale maison sur le lac	48 961.09 \$
Taxe spéciale camion neuf	25 536.00 \$
Taxe spéciale terrains vagues	446.90 \$
Aqueduc fonctionnement	29 400.00 \$
Égouts fonctionnement	37 495.00 \$
Matières résiduelles	114 170.00 \$
Vidange fosses septiques	21 025.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	0.00 \$
	883 483.83 \$

TRANSFERT

Transfert gouvernemental	14 899.59 \$
Terre Publique	38 947.00 \$
Péréquation	186 570.00 \$
Partage de croissance TVQ	63 901.00 \$
Entretiens des routes locales	220 131.00 \$
Hygiène du milieu, sécurité publique	14 370.50 \$
	538 819.09 \$

SERVICES RENDUS

Entretien chemin d'hiver	395 183.03 \$
Loisirs et culture	42 448.80 \$
Revenu éolien	26 100.00 \$
	463 731.83 \$

IMPOSITIONS DES DROITS

Permis, mutation, intérêts	36 925.00 \$
Autres revenus	117 765.00 \$
	154 690.00 \$

TOTAL REVENUS

2 040 724.75 \$

INFORMATIONS POUR 2026

Chères citoyennes, chers citoyens,

Voici notre deuxième budget regroupé des deux anciennes municipalités, soit maintenant celui de la Ville de Lac-des-Aigles et mon premier budget en tant que maire. En 2025, il était à 2,1M\$ et pour 2026 sensiblement le même montant (voir tableau ci-haut). Pour toute la Ville de Lac-des-Aigles (quartier Saint-Guy et Lac-des-Aigles), la taxe foncière de 2026 sera à 1,09\$ du 100\$ d'évaluation et la taxe spéciale Maison sur le Lac demeure à 0.08 \$/100 \$. En 2025, nous avons fait l'acquisition d'un camion à neige neuf que nous avons financé, donc pour le paiement d'une partie de cet emprunt, une taxe spéciale sera ajoutée en 2026 de 0.06 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le règlement de taxation # 232-25 se trouve sur notre site internet.

À l'approche de Noël, je souhaite vous offrir au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes meilleurs voeux de santé, de paix et de bonheur. Que ce temps des fêtes soit pour vous tous une occasion de repos, de réconfort et un moment de rassemblement en famille qui vous apporte joie, douceur, tendresse et profitez bien de ces moments précieux. Je nous souhaite pour 2026 d'accueillir la nouvelle année avec confiance, solidarité et fierté de notre belle vie.

Joyeux Noël et Meilleurs Voeux à toutes et à tous !

Cordialement.

Michel Dubé, maire



BUDGET 2026

Lors de la séance du 11 décembre 2025, le conseil municipal de la ville de Lac-des-Aigles a adopté un budget de 2 040 724.75 \$ pour l'exercice financier 2026.

CHARGES 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Législation	37 620.13 \$
Gestion financière et greffe	379 017.48 \$
Évaluation	2 800.00 \$
Autres	28 281.90 \$
	42 544.02 \$
	490 263.53 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Service de police	47 548.00 \$
Sécurité incendie	124 055.16 \$
Sécurité civile	3 138.59 \$
	174 741.75 \$
TRANSPORT	
Voirie municipale	304 629.46 \$
Enlèvement neige	372 962.52 \$
Éclairage des rues	7 000.00 \$
Signalisation, circulation	2 500.00 \$
Quote part Transport adaptée et collectif	2 327.22 \$
	689 419.20 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Réseau égout	55 750.00 \$
Matières résiduelles	110 504.00 \$
Fosse septiques	20 000.00 \$
Aqueduc - eau	59 400.00 \$
Environnement Santé Bien-être	4 535.24 \$
	250 189.24 \$
URBANISME ET ZONAGE	
Urbanisme et zonage	19 474.22 \$
Quote-part MRC Développement	8 616.27 \$
Embellissement	4 000.00 \$
	32 090.49 \$
LOISIRS	
Centres communautaires	27 500.00 \$
Bibliothèque	3 621.79 \$
Patinoire	11 018.00 \$
Piscine, plage, sport de plaisir	5 850.00 \$
Parcs et terrains de jeux	4 415.07 \$
Parc Belvédère	4 805.00 \$
Pavillon, Autres	39 160.85 \$
	96 370.71 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Capital et intérêt	208 761.87 \$
Autres (projets)	98 887.96 \$
	307 649.83 \$
TOTAL CHARGES	
2 040 724.75 \$	

INFORMATIONS MUNICIPALES

Septembre 2025 – Octobre 2025 – Novembre 2025

RÉSO 208-25 DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT OHT (71, RUE PRINCIPALE)

Réso 194-24 Que la Ville de Lac-des-Aigles, confirme au locataire l'OHT qu'il devra payer au locateur un loyer annuel de 1 \$ (un dollar) (ci-après : « Loyer ») pour la location du tracteur municipal plus 450,00 \$ de frais d'essence pour l'hiver 2024-2025.

Que la Ville de Lac-des-Aigles, confirme au locataire l'OHT qu'il devra payer au locateur un loyer annuel de 1 \$ (un dollar) (ci-après : « Loyer ») pour la location du tracteur municipal plus 500 \$ pour 2025-2026 \$ de frais d'essence pour l'hiver 2025-2026.

RÉSO 210-25 TERRAIN - OFFRE DE CAROLIE

Carolie a fait une offre de 3 000 \$ pour l'achat d'une partie de terrain de 30' (9 mètres) x 108.92' (32.71 mètres) entre son dépanneur (82, rue Principale) et la résidence funéraire (80, rue Principale) qui sera démolie.

Que la Ville de Lac-des-Aigles maintienne son prix de 7 500 \$ étant donné que les travaux de démolition, creusage et d'installation d'une clôture, entre autres, entraîneront d'énormes frais pour la Ville.

RÉSO 213-25 ÉTAT DE LA ROUTE 232 (RUE PRINCIPALE AU CŒUR DU VILLAGE)

M. Jean Morissette est exacerbé de l'état de la route vis-à-vis sa propriété du 51, rue Principale.

Il demande à la Ville à ce qu'une demande officielle soit faite par résolution au MTMD – ministère des Transports et de la mobilité durable.

Que la Ville de Lac-des-Aigles fasse pression auprès du MTMD afin que des correctifs soient apportés rapidement, avant l'hiver à cette section de la route 232 (rue Principale LDA) en plein cœur du village. Dangereuse, trous, ...

RÉSO 222-25 PARC URBAIN

Considérant que la résidence funéraire « Maison Jean-Guy Rioux Inc. » désire vendre à la Ville sa propriété du 80, rue Principale (Lot 5 406 213) pour 1\$;

Considérant que la Ville de Lac-des-Aigles désire y aménager un parc urbain, avec mobilier et toilette publique ;

Considérant que le nom du Parc urbain sera défini ultérieurement par la Ville ;

Considérant que M. Nelson Rioux pourra poursuivre les activités de la Maison Jean-Guy Rioux Inc. à la salle municipale, au sous-sol du 75, rue Principale - Quartier Lac-des-Aigles, comme c'est déjà le cas et ce, pour les vingt prochaines années.

Que la Ville de Lac-des-Aigles avance dans son projet de parc, la Ville mandatera les notaire et arpenteur et démolition, par la suite le Plan final sera présenté au conseil et l'enveloppe budgétaire requise.

Que le maire et la DG ou la DGA en son absence, soient autorisés à signer le contrat d'achat à intervenir avec la Maison funéraire Jean-Guy Rioux Inc., que la Ville acquitte les frais du notaire.

Cette résolution abroge la résolution # 129-25.

RÉSO 224-25 EMPLOYÉ - 30 ANNÉES DE SERVICE

Le 11 novembre, ça fera 30 ans que Berthier Beaulieu est à notre service au Lac-des-Aigles.

Que la Ville de Lac-des-Aigles souligne les 30 années de service de son employé M. Berthier Beaulieu

Quelle mandate la direction générale pour s'occuper de trouver un cadeau ou une plaque.

RÉSO 225-25 CANDIDATURES - HIVER 2025-2026 PATINOIRE

Suite à l'appel de candidature - Opération du Centre des Loisirs et de la patinoire Hiver 2025-2026 fait le 16 juillet dernier, à la date de clôture des offres de candidatures, le 15 septembre, la Ville avait reçu 3 candidatures. 2 ont été rejetées car ne répondent aux exigences de l'appel de candidature soit l'âge requis.

Celle d'Alexandre Rodrigue, demeurant au 18, rue Beaulieu, rencontrait les exigences de l'appel d'offres

Que la Ville de Lac-des-Aigles retienne la seule candidature valide, soit celle d'Alexandre Rodrigue pour le poste temporaire à temps partiel pour l'appel de candidature - Opérateur du Centre des Loisirs et de la patinoire hiver 2025-2026, de décembre à mars 2026.

Au salaire selon l'échelle salariale.

RÉSO 227-25 DEMANDE AU MTQ - SÉCURITÉ PRÈS DE L'ÉCOLE

Reçu demande de Natacha Dufour-Bouchard concernant la problématique de la vitesse dans la zone scolaire de notre école primaire, où les enfants sortent pour dîner, il y en a qui la fréquentent à partir de l'âge de 4 ans, que ce n'est pas tous les enfants qui prennent l'autobus.

Elle a fait des démarches auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) qui l'a référée à la Municipalité pour qu'une résolution municipale de demande leur soit envoyée.

Des mesures d'atténuation de la vitesse, tel que de la signalisation visible, soit des dos d'ânes ou des délinéateurs flexibles ou des panneaux d'images d'enfants, ... Kalitec en est un fournisseur pour obtenir un devis voir sur leur site : <https://www.kalitec.com/produit/silhouette>

Que la Ville de Lac-des-Aigles fasse une demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour implanter (par nous ou par eux), des mesures d'atténuation de la vitesse tel que des balises images d'enfants au milieu de la route (2 ou3) dans le secteur de la zone scolaire.

RÉSO 230-25 RENOUVELLEMENT ENTENTE SÉCURITÉ INCENDIE MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

Que la Ville de Lac-des-Aigles renouvelle l'entente en sécurité incendie avec la MRC Rimouski-Neigette avec une hausse de 3% selon l'échelle 2025 et pour 2026 à 10 %.

Et leur facture le lavage des bunkers, suite aux interventions, ...

Étant donné les hausses des exigences du ministère de la Sécurité publique, schéma de couverture de risque, CNESST, ... Plus frais d'administration, usure des bunkers, leur lavage obligatoire, ...

RÉSO 232-25 DEMANDE DE L'OPP

Lettre l'OPP reçue de Natacha Dufour-Bouchard de remerciement pour notre générosité de 2024 et de demande d'aide financière de l'OPP (organisme de participation des parents) pour l'organisation des sorties et d'activités diverses : comme collation glacée en été, repas et petites festivités : fondue au chocolat à la St-Valentin, tire sur la neige, dîner de fin d'année,...

Halloween, Pâques, Noël, (bingo, chasse aux trésors, bricolage... transport sortie (500 \$ minimum par autobus) 1 000 \$ donné en 2024 au fournisseur COMI35

Que la Ville de Lac-des-Aigles fournit une aide de 1 000 \$.

Et que cette aide soit récurrente à chaque année si cette activité fonctionne encore (suite à demande écrite).

RÉSO 233-25 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE - FÊTE DE NOËL

Reçu demande d'aide financière de Natacha Dufour-Bouchard pour une activité de la Fête de Noël pour les enfants qui aura lieu, la date n'est pas encore déterminée

Que la Ville de Lac-des-Aigles fournit au Comité de la Fête de Noël pour les enfants une aide de 500 \$. (Réso 265-24 de 500 \$) au fournisseur COMI40.

Pour 2025 : Aide de 500 \$ et le Pavillon gratuit.

Et que cette aide soit récurrente à chaque année si cette activité fonctionne encore (suite à demande).

RÉSO 234-25 DEMANDE DU COMITÉ DES PANIERS DE NOËL

Le comité de Paniers de Noël, qui dessert des Paniers de Noël pour les municipalités de la trinité-des-Monts, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, Saint-Guy, Squatec et Lejeune, nous fait une demande de dons.

Le Comité nous informe que la Guignolée aura lieu les samedi 29 et dimanche 30 novembre prochain. Comme par les années passées, le comité remettra des bons d'achat d'épicerie.

500 \$ en 2024 (Réso 222-24)

Que la Ville de Lac-des-Aigles fournit une aide de 500 \$

Faire le paiement à la Maison de la Famille avec mention Paniers de Noël.

RÉSO 236-25 ABRASIF

Il a été décidé, à la suite des analyses de tests effectués au laboratoire LER, que le contrat des abrasifs pour cette année sera attribué à l'entreprise Claveau. Cette décision a été validée par l'envoi des résultats des tests au MTQ, qui a recommandé l'entreprise Claveau.

Que la Ville de Lac-des-Aigles entérine la décision de la directrice générale d'avoir retenu l'entreprise Claveau pour les abrasifs 2025.

RÉSO 237-25 CONCOURS DE DESSINS SEMAINE DE LA PRÉVENTION INCENDIE

QUE la Ville de Lac-des-Aigles accepte la demande du chef pompier Jonathan Leblanc-Breault et donne un montant de un montant de 15 \$ par niveau x 7 niveaux = 105 \$.

Que la Ville de Lac-des-Aigles accepte la demande du chef pompier Jonathan Leblanc-Breault et donne un montant de 15 \$ par niveau scolaire dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies - Le premier responsable, c'est toi! Pour un montant total de 105 \$.

RÉSO 248-25 DEMANDE AU MTMD - VITESSE À 50 KM/H JUSQU'AU 13 ROUTE DU SUD-DU-LAC

Reçu par courriel une demande d'Émile Bossé afin que la limite de vitesse de 50 km/h sur la route du Sud-du-Lac soit poursuivie jusqu'au 13.

Que la Ville de Lac-des-Aigles fasse une demande au ministère des Transports et de la mobilité durable pour que la limite de vitesse de 50 Km/h sur la route 232 (route du Sud-du-Lac) soit poursuivie jusqu'au 13, route du Sud-du-Lac.

RÉSO 258-25 L'OBVL du fleuve Saint-Jean invite, à un atelier de concertation ressources en eau citoyens, jeudi, le 20 novembre à Notre-Dame-du-Lac, toutes les personnes intéressées par la préservation des ressources en eau. Au Centre PGR (salle polyvalente 109).

Que la ville de Lac-des-Aigles défraie les déplacements d'un membre du conseil qui voudrait y participer, jeudi le 20 novembre au Centre PGR à Notre-Dame-du-Lac.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÉSO 270-25 DÉNEIGEMENT - OFFRE DE LA FERME D'AURÉLIE ET D'ALEXANDRE GOBEIL

Que la ville de Lac-des-Aigles accepte les 3 offres de Contrat de déneigement de la Ferme AGAT (Aurélie Turcotte Alexandre Gobeil) taxes incluses. Chacune payable en trois (3) versements, le 1^{er} à la signature du contrat, le 2^e le 10 janvier et le 3^e le 1^{er} mars 2026. Par chèques postdatés ou virements bancaires.

RÉSO 274-25 PROJET EMPLOI CANADA ÉTUDIANT ÉTÉ 2026

Que la Ville de Lac-des-Aigles mandate Madame Tania Khan pour présenter un projet pour 2 étudiants (e) s comme animateur-trice du Camp de jour 2026 (comme en 2025).

RÉSO 275-25 NOËL (PARTY, ...)

Que la Ville de Lac-des-Aigles organise un 5 à 7 pour Noël et y invite tous les anciens élus, les employés, bénévoles, pompiers ainsi que les membres du CDL et leurs conjoints et conjointes (environ 65 personnes).

Cette activité aura lieu vendredi, le 12 décembre 2025 à 17 h au sous-sol du 75, rue Principale.

Que la Ville de Lac-des-Aigles organise un 5 à 7 boissons non-incluses vendredi le 12 décembre 2025 qui sera organisé par Michel Dubé, comme Party de Noël, un buffet (chaud ou froid) et un vin d'honneur aux frais de la Ville seront servis.

CORRESPONDANCE SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE

1. L'Association du cancer de l'est du Québec nous écrit afin de nous demander de l'aide pour offrir, année après année, des services indispensables.
2. Urba solution nous envoie un courriel le 21 août, nous remerciant de notre collaboration. Et nous informe que nous sommes en tête de file comme la première ville du Témiscouata à aller de l'avant avec les solutions de traitement des eaux usées résidentielles d'avant-garde. Notre règlement # 229-25 – Règlement relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet.
3. La MRC nous invite lundi le 15 septembre dès 17 h au Lancement de la nouvelle Politique culturelle de la MRC de Témiscouata au Beaulieu Culturel du Témiscouata.
4. Les Cuisines collectives du Haut Pays nous remercient pour le prêt du local lors de leurs ateliers de cuisine. Ils débutteront 2 groupes en octobre prochain soit les mardis, le 14 octobre, et les mercredis, 15 octobre jusqu'en mai 2026 à la salle communautaire au sous-sol du 75, rue Principale – Quartier Lac-des-Aigles.
5. Journée festive samedi, le 13 septembre au Centre des Loisirs de Lac-des-Aigles de 10 h 30 à 14 h 30. Dîner hot-dog gratuit, jeux gonflables, kiosques, ... Tirage de 2 prix de participation 200 \$ et 100 \$. Organisé par la Maison des Jeunes, Centre des Femmes, les Cuisines collectives et Place des jeunes de Squatec. Au plaisir de vous voir !!
6. Le 25 septembre à 14 h a eu lieu la 1^{ère} pelletée de terre de la construction de la nouvelle Maison de la Famille du Témiscouata à Biencourt, les maires de Biencourt, Squatec et Lac-des-Aigles ainsi que plusieurs dignitaires étaient présents.
7. Base 132 nous offre ses services pour nos projets de développement de communication et de développement, que ce soit pour du design graphisme, de l'impression, de gros formats, des enseignes et identification ainsi que la création de sites web. Cette compagnie, anciennement l'imprimerie Soleil qui avait fait l'impression de notre livre du 75^e, en 2012.
8. Le Centre d'archives du Témiscouata nous offre le service de numérisation de plans de 1.50 \$ à 2.50 \$/page.
9. Reçu de la Toponymie le 29 septembre leur décision suite à leur réunion du 26 septembre, officialisation des 3 nouvelles rues : Bellavance, Principale-de-Saint-Guy et du Vallon.
10. Recevrons le 7 octobre par dépôt 25 000 \$ comme subvention à la voirie PPA-CE pour travaux faits à Saint-Guy.
11. Le 16 octobre, reçu par courriel, le Bail numéro 2025-048 pour notre Quai, du Ministère de l'environnement, Direction principale de la gestion Hydrique. Domaine.hydrique@environnement.gouv.qc.ca
12. Lettre de l'OMHT reçue le 23 octobre, nous informant du regroupement (Fusion) de l'office d'habitation du Témiscouata et de l'office d'habitation de la Région de Déglis. Lors des premières assemblées du C. A. provisoire nous seront invités à nommer notre représentant. Nous serons informés en temps et lieu.
13. Invitation reçue le 4 novembre par courriel, à participer au 5 à 7 d'ouverture du Salon des Artistes et Artisans du Témiscouata qui aura lieu Vendredi, le 14 novembre, sous le thème « Fêtons la jeunesse... ».
14. La MRC de Témiscouata nous invite mardi, le 2 décembre de 15 à 17 heures, en visio-conférence, à une présentation du rapport final (version préliminaire) du Diagnostic en habitation. Sur les besoins et l'offre en habitation sur le territoire. Le lien de connexion nous sera fourni ultérieurement.

Concours de dessin

Lors de la semaine de la prévention des incendies. Les élèves de notre école primaire ont participé à un concours de dessins. Un dessin part niveau a été tiré au hasard et un prix de participation leur a été remis.

Une belle carte cadeau d'un montant de **15\$ à dépenser au dépanneur Carolie**.

Merci au conseil municipal, aux professeures et bien entendu aux enfants pour leurs habituelles collaborations.

Votre Directeur du Service Incendie Caserne 45 : **Jonathan Leblanc-Breault** ☺

Voici donc, les gagnants de ce tirage pour l'année 2025 :



Maternelle – Dahlia Ouellet



1^e année – Daly-Ann Marquis



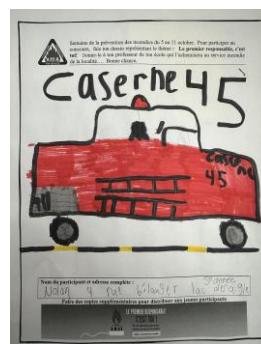
2^e année – Enzo Paré



3^e année – Léah-Jade Bérubé-Ouellet



4^e année – Laura Leblond



5^e année – Nolan Morin



6^e année – Ethan Leblanc Breault

Voici la gagnante du tirage de l'APEQ en 3^{ime} place, d'un montant de 50\$.

Morgane Desrosiers (préscolaire) accompagnée de Jonathan Leblanc Breault, DSSI



Guignolée 2025

Un immense MERCI aux pompiers, aux bénévoles et à tous les généreux donateurs qui ont participé à la Guignolée 2025 de Lac-des-Aigles.

Grâce à votre dévouement et à votre solidarité, un montant exceptionnel de **1 589,20 \$** a été amassé en seulement **4 heures**.

Votre engagement fait une réelle différence dans notre communauté.

Merci du fond du cœur! ❤️



Josée Sirois, Keven Proulx, Maé-Lee Proulx, Jonathan Leblanc Breault, Marie-Pier Ouellet, Richard Duchesne, Valérie Mailloux et Eleanor Edouard

La bibliothèque vous informe

Septembre 2025

Nouveaux Livres achetés depuis la dernière parution du journal

Pour les adultes

Nouveauté		
Série-seul ou suite	Titre du volume	Auteur
Tome 1-2-3-4-5	Promets-moi ta confiance Promets-moi un avenir Promets-moi de l'espoir Promets-moi des jours heureux	Sandra Verilli
	Les Grâce du Presbytère	Claire Bergeron
	Cent ans d'histoire	Janette Bertrand

Pour les enfants

Nouveauté		
Série-seul ou suite	Titre du volume	Auteur
	Ma vie de coconut coquette	Elizabeth Baril Lessard
2 lunes	Les créatures de l'école L'agence Mysterium tome 1-2	Émilie Rivard Alexandre côté-Fournier
3 lunes	Sombre secret Mille morts	Carole Tremblay François Gravel et Martine Latulippe
Série Bleue	Une syllabe à la fois	Michelle Khali et Marie-Claude Pigeon
Mon big à moi	Tina trottinette	Richard Petit et Manuella Côté
Tome 1-2	Drôle de muffin	Nathalie Gamache
Tome 11	Les ailes d'Alexanne	Anne Robillard
Tome 20	Le journal d'un d'dégonflé (Gâteau et chaos)	Jeff Kinney
	Raconte-moi Patrice Bernier Jonathan Huberdeau Martin St-Louis	Mathias Brunet Mickael Lalancette Joanie Godin
MICRO BIG	Panga aime les nouilles ramen Glaçon aime ses moustaches	Richard Petit
Tome 1-2-3	Mini chat et son club BD	Dav Pilkey
Tome 1 à 8	Les fous du hockey	Alain M. Bégeron
Tome 18	Le journal de Dyane	Marilou Addison

CONCOURS et ANIMATIONS

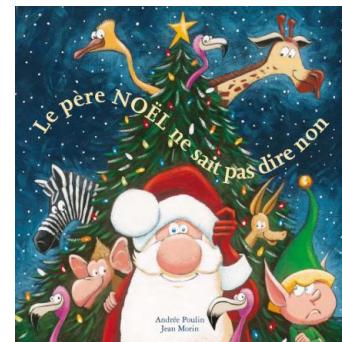
livre Passeport lecture revisité : Lire sans limite c'est payant !

PONT PAYANT : il y a eu un pont payant à Squatec *VENDREDI le 17 octobre DE 10 hres à 15h00*. Nous avons amassé un total de \$ 1 810.00, ces sous amassés ont servi à faire l'achat de 15 certificats de \$100.00 chacun chez BURO PRO. Ces certificats ont été divisés entre les 3 bibliothèques de Lac-des-Aigles, Biencourt et Squatec. Il y aura 4 tirages pendant l'année dans chacune des bibliothèques. Le premier tirage se fera le jour de l'animation lecture de Noël le 16 décembre pour Lac-des-Aigles. Pour avoir droit à ces tirages il suffit de prendre ton passeport de lecture à ta bibliothèque et de te plonger dans des histoires incroyables qui transforme chaque livre en une aventure à ton image. Après 6 visites tu as une chance pour le tirage.

Les passeports sont disponibles jusqu'à l'âge de 12 ans.

livre ANIMATION LECTURE DE NOËL

L'animation lecture sur le thème de Noël aura lieu MARDI 16 décembre à 18h30 à la bibliothèque. Le titre : LE PÈRE NOËL NE SAIT PAS DIRE NON !



livre JEUX DE SOCIÉTÉ

Des jeux de société sont disponibles pour la location pour les jeunes, il y a de nouveaux jeux depuis la-mi-novembre.

livre JOURNÉE DE LA CULTURE

En collaboration avec le comité ÉLÉ et les bibliothèques de Lac-des-Aigles, Biencourt et Squatec il y a eu des activités pour fêter la journée de la culture samedi le 27 septembre à Squatec. Il y a eu 88 personnes qui ont participés. En 2026 les activités de la journée de la culture auront lieu à Biencourt et en 2027 les activités se tiendront à Lac-des-Aigles.

livre CLIENTÈLE SCOLAIRE

En novembre les enfants scolaires ont repris le chemin de la biblio avec leurs enseignantes. Nous sommes conscients que les bibliothèques jouent un rôle crucial.

Chaque élève — fille ou garçon, lectrice ou lecteur assidu ou occasionnel, adepte de fiction ou de documentaires — y trouve des livres qui savent répondre à leurs besoins de lecture tout comme à leurs intérêts et pour ce faire nous sommes à l'écoute de leurs besoins et de leurs désirs.



Le comité de la bibliothèque vous souhaite un beau temps des Fêtes !

Grande fierté pour Lac-des-Aigles | Diane Roy intronisée au Temple de la renommée du Panthéon des sports du Québec

4 juin 2025 Guylain Jean Accueil, Nouvelles, Sports & Culture



Bonne nouvelle pour la famille Roy au Témiscouata : l'athlète paralympique Diane Roy, originaire de Lac-des-Aigles, fera officiellement son entrée au prestigieux Temple de la renommée du Panthéon des sports du Québec à l'automne 2025. Elle rejoint une cohorte d'exception qui regroupe quatre athlètes et quatre bâtisseurs du monde sportif québécois.

Figure emblématique du para-athlétisme, Diane Roy, qui habite maintenant à Sherbrooke, a connu une carrière phénoménale, marquée par six participations aux Jeux paralympiques et la conquête de cinq médailles. Elle a été couronnée championne du monde à six reprises, en plus de briller aux Jeux du Commonwealth et parapanaméricains. Son parcours inspirant a déjà été salué par plusieurs institutions, dont l'Assemblée nationale du Québec et le Temple de la renommée Terry Fox.

Un modèle d'endurance et de détermination

Derrière ses exploits sportifs se cache une femme au mental d'acier, animée d'un profond désir de dépassement. Que ce soit sur la piste ou dans la vie, Diane Roy a su relever les défis avec courage et dignité, devenant une source d'inspiration pour toute une génération d'athlètes, avec ou sans handicap.

Un automne de célébration

La cérémonie d'intronisation aura lieu cet automne, à Montréal, lors du 34e Gala du Panthéon des sports du Québec. Diane Roy y sera honorée aux côtés de la plongeuse Jennifer Abel, du footballeur Laurent Duvernay-Tardif et de l'haltérophile Christine Girard, tous choisis pour leur impact indélébile sur le sport québécois.

En plus des athlètes, quatre bâtisseurs du sport seront également reconnus : Michel Bergeron (hockey), Marc Lemay (cyclisme), Paul Houde (médias, à titre posthume) et Henri Sassine (escrime, à titre posthume).

Une nouvelle page pour le Panthéon

Cette édition 2025 marque aussi un changement important à la présidence de l'organisation. Jean Gosselin succède à Jacques Baril à la tête du conseil d'administration, avec la mission de poursuivre le développement du Panthéon, notamment le projet de création d'un musée dédié à l'histoire du sport québécois.

Un legs vivant pour la région

L'entrée de Diane Roy au Temple de la renommée vient souligner l'excellence d'une ambassadrice exceptionnelle du Témiscouata. Son nom rejoint désormais les plus grands du sport québécois, et son histoire continuera d'inspirer bien au-delà des pistes d'athlétisme.



Pendant plus de 30 ans, Diane Roy fut l'une des athlètes paralympiques canadiennes les plus actives et titrées de l'histoire. Une histoire de passion et de résilience soulignée par la Faculté des sciences de l'activité physique de l'Université de Sherbrooke, qui lui a remis un doctorat honorifique, samedi, lors de la collation des grades de l'institution.



Remise de prix lors du party de Noël 2025



30 ans de services pour Monsieur Berthier Beaulieu
au sein de la Ville de Lac-des-Aigles.

Trente années de dévouement, de constance et d'engagement envers la communauté. Par son professionnalisme, sa rigueur et son sens du devoir, Monsieur Beaulieu a contribué de façon remarquable au bon fonctionnement de la Ville et au bien-être de ses citoyens.

Au nom de la Ville de Lac-des-Aigles, merci pour ces 30 années de loyaux services.

Félicitations et sincère reconnaissance.

Accompagné de
Michel Dubé, Maire et Josée Sirois
Directrice Générale

Nous tenons à souligner les **20 ans de service de Monsieur Yves Caron**, Capitaine de la Caserne 45, honoré par la **médaille du Gouverneur pour son engagement au service incendie**.

Son dévouement, son courage et son professionnalisme font une réelle différence pour la sécurité de notre communauté.

Félicitations 😊

Accompagné de
Michel Dubé, Maire et
Jonathan Leblanc Breault
Directeur SSI



Recette pour se réchauffer !!!

Ingédients

- 1,5 kg d'oignons pelés et tranchés finement (6 à 7 oignons)
- 3 échalotes françaises hachées finement
- 3 gousses d'ail hachées finement
- 250 ml (1 tasse) de céleri-rave pelé et coupé en dés (facultatif)
- 45 ml (3 c. à soupe) d'huile d'olive ou de beurre
- 125 ml (1/2 tasse) de porto, de Noilly Prat ou de vin blanc ou rouge
- 2 L (8 tasses) de bouillon de bœuf ou 1 L (4 tasses) de [bouillon de poulet](#) et la même quantité de bouillon de bœuf
- 1 bouquet garni (thym frais, céleri et feuille de laurier) ou du thym séché et des feuilles de céleri
- Sel, poivre du moulin
- 6 tranches de pain français de 1 cm (1/4 po) d'épaisseur
- 500 ml (2 tasses) de fromage suisse (gruyère ou emmental)* râpé

Soupe à l'oignon classique

- Préparation **25 min**
- Cuisson **55 min**
- Portions **6**



Préparation

1. Dans un grand chaudron, à feu moyen, fondre les oignons, les échalotes et l'ail dans le gras choisi en remuant régulièrement jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés, environ 20 à 30 minutes.
2. Ajouter les dés de céleri-rave et bien mélanger.
3. Déglaçer avec le vin en décollant bien les sucs au fond du chaudron à l'aide d'une cuillère de bois. Ajouter le bouillon et le bouquet garni. Saler et poivrer au goût.
4. Porter à ébullition, réduire le feu et laisser mijoter à découvert environ 25 minutes. Goûter et rectifier l'assaisonnement au besoin.
5. Préchauffer le four à 200 °C (400 °F).
6. Griller le pain sur une plaque au four.
7. Verser la soupe dans 6 bols, déposer une tranche de pain dans chacun et couvrir de 75 ml (1/3 tasse) de fromage.
8. Déposer les bols sur une plaque et faire gratiner au four quelques minutes.

Variantes

- Il est possible de remplacer le fromage suisse par du cheddar fort, un brie, du camembert ou un fromage de chèvre.
- On peut ajouter une poignée de lentilles rouges et, dans ce cas, parfumer la soupe au cari.
- On peut omettre l'alcool et le remplacer par la même quantité de bouillon.
- On peut ajouter quelques cuillerées de vinaigre balsamique en fin de cuisson.


Joyeuses Fêtes!
Domaine
CARTE BLANCHE

Chère communauté,
Alors que l'année prend fin, nous repensons à tout ce qui s'est vécu ici : des repas partagés, des rencontres qui rassemblent, des saisons qui défilent... et surtout, vous.

Grâce à votre présence et votre confiance, le Domaine Carte Blanche est devenu un lieu où l'on ralentit, où l'on savoure et où l'on se sent bien. Nous sommes fiers de créer tout cela ici, à Lac-des-Aigles. Et sentir votre appui, si précieux pour nous, nourrit notre envie de poursuivre cette aventure avec cœur.

Pour célébrer ensemble, nous ouvrirons les portes de l'auberge le 31 décembre, de 22 h à 3 h. Une soirée simple et festive, pensée pour terminer l'année à vos côtés.

Merci à nos clients, voisins, producteurs, partenaires et amis. Merci de faire partie de cette aventure et de donner du sens à tout ce que nous bâtissons.

Nous vous souhaitons un temps des Fêtes rempli de douceur, de lumière et de moments qui rapprochent.

Au plaisir de vous accueillir bientôt !

*Vos hôtes
Tania & Yannick
- xoxo -*

Nous serons fermés du 23 décembre au 31 janvier.

La Buvette sera ouverte dès le 6 février 2026 et ce à tous les vendredis et samedis de 17 h à 21 h.

Pour réservation
www.domainecarteblanche.com
581.814.0940

Attribution et utilisation d'une VIGNETTE pour un bac roulant à déchets SUPPLÉMENTAIRE

Afin de respecter la nouvelle réglementation sur la gestion des matières résiduelles et plus spécifiquement la collecte des bacs roulants à déchets, voici les actions à entreprendre :

UN SEUL BAC ROULANT À DÉCHETS présenté à la collecte. **Vous n'avez rien à faire.**
Aucune limite pour les bacs de récupération (fournis gratuitement par la RIDT).

Vignette obligatoire pour chaque bac roulant à déchets supplémentaire dès 2026 !
Évaluer ses besoins au niveau des poubelles, est-ce que je tri le mieux possible mes déchets.

Est-ce qu'un seul bac roulant de 360 litres à déchets mis à la collecte serait suffisant ?

- Si ce n'est pas le cas, contacter le bureau municipal pour demander une vignette. (150\$)
- La municipalité vous inscrira dans un registre, avec le numéro de vignette correspondant, et appliquera la tarification prévue.
- Vous devrez coller la vignette sur le devant du bac roulant à déchets supplémentaire avant la fin mars 2026.

Chaque vignette est numérotée et attribuée pour une adresse précise. Elle ne peut pas être utilisée ailleurs.

- Une fois inscrit dans le registre, vous serez facturé automatiquement chaque année par la suite.

Chaque année, vous recevrez alors une nouvelle vignette à coller sur le devant du bac, par-dessus la précédente. (qui vous sera facturée 150 \$).

- Si vous n'avez plus besoin de votre bac à déchets supplémentaire, avisez le bureau municipal pour ne plus recevoir de vignette l'année suivante et évitez d'être taxé.

Dès avril 2026, s'il n'y a pas de vignettes sur les bacs à déchets SUPPLÉMENTAIRES, ils ne seront plus vidés.

Elle sera utilisée pour ceux qui ont plus d'un bac roulant à déchets.

Il faut une vignette sur les bacs supplémentaires seulement donc s'il y a deux bacs à déchets, une seule vignette est nécessaire.



La RIDT fournira à chaque municipalité les vignettes nécessaires en février



« Drag de Motoneige de Lac-des-Aigles 2026 le 7 février : préparez vos moteurs, vos oreilles et votre énergie !

Le Drag de motoneige revient avec plus de vitesse, plus de fumée... et probablement plus de gens qui jurent que “c'est le carburateur, j'te dis !”.

Venez voir, rire, encourager et sentir l'odeur de performance (et un peu d'huile brûlée).

« Pêcheurs de tout calibre : experts, débutants, improvisateurs du dimanche... »

Le Tournoi Lac-des-Aigles 2026 vous attend le 17 janvier !

Des prix, du plaisir, des prises (normalement), et l'occasion parfaite de dire :

“J’té jure, il était gros comme ça !”

Venez pêcher, rire, relaxer... et peut-être gagner quelque chose malgré vous. »



RÉSULTAT DU TIRAGE DES DONS VOLONTAIRES POUR LA FABRIQUE

Septembre 2025 : La gagnante des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour septembre est **Mme. Manon Bourgoin** de Lac-des-Aigles au montant de **167.00\$**. Félicitation ☺

Octobre 2025 : La gagnante des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour octobre est **Mme. Bernadette Sirois** de Lejeune au montant de **165.00\$**. Félicitation ☺

Novembre 2025 : Le gagnant des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour novembre est **Mme. Myrienne Bourgoin** au montant de **160.00\$**. Félicitation ☺



**Après plusieurs années de générosité et de solidarité,
cette année sera la dernière pour nos dons volontaires.**

Merci à toutes celles et ceux qui ont soutenu cette aventure et apporté tant d'espoir.

Avis aux parents d'un nouveau - né



La ville de Lac-des-Aigles offre aux parents un certificat cadeau au montant de 100.00\$ à utiliser au Dépanneur chez Carolie.

Passez-nous voir au bureau municipal.

**N'hésitez pas à nous faire parvenir une photo
de votre Nouveau-né que nous afficherons
dans le prochain journal municipal.**

tania@lacdesaigles.ca



**Nos activités ont pris fin
pour l'année 2025 le 5
décembre avec notre 5/7. On
tient à vous remercier de
votre belle présence et à
vous souhaiter à tous et à
toutes un très Joyeux Noël**

**On vous retrouve le mercredi 14 janvier de 13:30h à 15:30 au
centre des loisirs Diane Roy, pour s'amuser ensemble à des jeux de
société ou à des jeux de cartes. Plusieurs autres activités viendront
pour les semaines suivantes.**

**Le groupe de l'aire de l'ENVOI vous
souhaite pour l'année 2026, une bonne
santé et plein de petits bonheurs.**

Suivez nous sur FB

Calendrier des événements à venir en 25-26 à Lac-des-Aigles

24 décembre au 4 janvier 26	Bureau Fermé
Lundi, 12 janvier 26	Réunion du conseil 19h30
Samedi, 17 janvier	Tournoi de pêche
Lundi, 2 février	Réunion du conseil 19h30
Samedi, 7 février	Drag de ski-doo
Lundi, 2 mars	Réunion du conseil 19h30

Nous souhaitons la bienvenue à **Alexandre Rodrigue**, qui assurera la gestion de la patinoire pour la période de décembre 2025 à mars 2026 !

Merci Alexandre de prendre en charge ce rôle important pour notre communauté.

Nous te souhaitons une excellente saison !



Maison des Jeunes

“La Piôle”

La Maison des jeunes de Lac-des-Aigles : un espace pour se retrouver et s'épanouir

Au cœur de la communauté, la Maison des jeunes de Lac-des-Aigles offre un lieu accueillant, sécuritaire et dynamique où les adolescents peuvent se rencontrer, créer, bouger et s'exprimer. Guidés par une équipe engagée, les jeunes y trouvent un environnement inclusif qui encourage l'autonomie, les découvertes et la participation à la vie communautaire. Un endroit pour grandir, s'amuser... et être soi-même.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ISABELLE BEAULIEU

75 A, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

Horaire

Lundi : 13h30 à 15h00

Mardi : 18h30 à 20h00

Mercredi : 18H30 à 20h00



Pour information 418-779-2300 poste 5

HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL

73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

Horaire du bureau municipal :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h.

Vendredi : 8 h à 12 h et **Fermé à midi**



Pour informations : 418 779-2300 poste 0 et à info@lacdesaigles.ca

CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY

3 RUE SIROIS

Horaire d'hiver décembre à mars

Lundi au vendredi

17 : 30 à 20 : 30

Samedi

13 : 00 à 21 : 00

Dimanche

13 : 00 à 17 : 00

*** En cas de tempête, l'horaire peut être modifié ***

Capacité de 76, **125 \$ / location Pas de location l'hiver**



Important : La consommation d'alcool est interdite dans nos salles à moins d'obtenir un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. L'obtention des permis nécessaires est la responsabilité du locataire.

Pour réserver : Via FACEBOOK : **Centre des loisirs Diane Roy** ou par téléphone : 418-779-2300 poste 0

TARIFS POUR LA LOCATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

Salle communautaire - 75, rue Principale (sous-sol)

Capacité de 160
125 \$ / location
et 25 \$/hre pour le ménage s'il y a lieu



Pour réserver : Téléphoner au 418 779-2300 poste 0 ou par courriel à tania@lacdesaigles.ca

Pavillon du lac - 5 rue du Quai

Capacité de 209
275\$ / location
8.00 \$ / poche de granules

Important : *La consommation d'alcool est interdite dans nos salles à moins d'obtenir un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. L'obtention des permis nécessaires est la responsabilité du locataire.*



Pour réserver : Téléphoner au 418 779-2300 poste 0 ou par courriel à tania@lacdesaigles.ca

Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

PARC NATUR'AILES - POUR LOCATION

- ✓ Deux (2) chalets toutes saisons (style Chalet suisse)
- ✓ Deux (2) chalets toutes saisons (moderne)
- ✓ Six (6) terrains de camping avec tous les services.



Veuillez contacter **CISEA**

au 418 779-2739

Ou info@cisealda.com



Membres du conseil municipal et leurs dossiers assignés

Monsieur Michel Dubé, Maire : À venir...

Monsieur Richard Daigneault, Pro-maire, conseiller siège 1 : À venir...

Madame Lison Bourgoïn, conseiller siège 2 : À venir...

Madame Chantal Ouellet, conseillère siège 3 : À venir...

Monsieur Luc Sirois, conseiller siège 4 : À venir...

Madame Vicky Ouellet, conseiller siège 5 : À venir...

Madame Marie-Pier Ouellet, conseillère siège 6 : À venir...

Employés municipaux

Mme Josée Sirois	Directrice Générale	418 779-2300 p. 1
Mme Francine Beaulieu	Directrice Générale Adjointe	418 779-2300 p. 2
Mme Tania Khan	Adjointe Administrative	418 779-2300 p. 3
Mme Julie Sirois	Aide secrétaire (Lundi et mercredi à LDA)	418 779-2300 p. 4
M. Luc Chiasson	Inspecteur Municipal (Jeudi de 8 : 00 à 16 : 00)	418 779-2300 p. 4
Mme Lise Leblanc	Responsable de la bibliothèque	418 779-2300 p. 5
M. Jonathan Leblanc Breault	Directeur du Service Incendie (<i>Chef</i>)	418-509-8223
M. Yves Caron	Contremaître & Capitaine Pompier	418-730-2859
M. Bernard Paré	Contremaître Quartier St-Guy	418-963-3255
M. Berthier Beaulieu	Responsable des Réseaux Aqueduc et Égout	
M. Luc Caron	Préposé aux travaux publics	
M. Mathieu Lévesque	Préposé aux travaux publics	
M. Francis Bolduc	Préposé aux travaux publics Quartier St-Guy	
M. Marco Beaulieu	Journalier sur appel	
Mme Chantal Corbin	Préposée à l'entretien (73 et 75, rue Principale)	

Nous vous souhaitons un magnifique hiver 2025-2026 ☺

